CONDITIONS :

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année ; dix piastres pour la feuille de six mois pour la campagne ; douze piastres par an, payables d'avance pour toute l'année, lorsqu'on s'abonne au vendredi seulement ; huit piastres par an à la Nouvelle-Orléans. Annonces abonnement ne sont point obligatoires avant que les parties ne le soient. Les annonces qui voudront cesser leur abonnement doivent en donner avis par écrit, sans quoi elles seront considérées comme non-avertis.

Prix des annonces : Douze piastres par carré de chaque langue pour la première insertion, et quinze cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement à ce prix, sera considéré comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes de pica.

Annonces pour l'avenir : Les annonces — Les annonces pour l'avenir seront arrangées de détail, 600 ; [illegible] 300 ; [illegible] 200 ; [illegible] 100 ; [illegible] 50 ; [illegible] 25 ; [illegible] 10 ; [illegible] 5 ; [illegible] 1 ; [illegible] 0 ; [illegible] 0 ; [illegible] 0